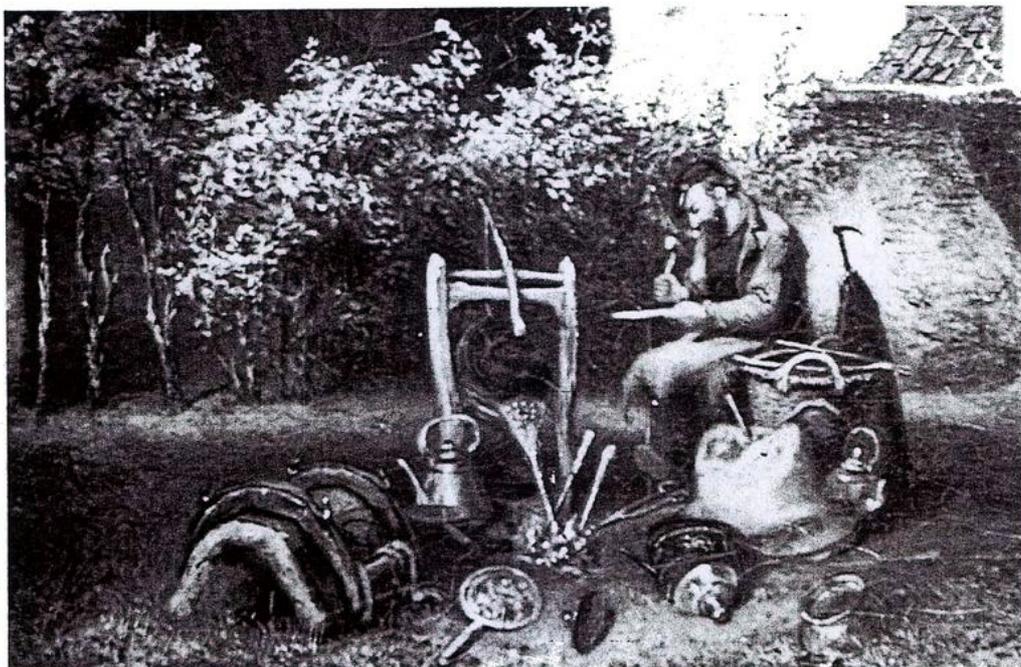


CHAUDRONNIERS ET
MARCHANDS DE PARAPLUIES
AUVERGNATS
AUX PAYS - BAS



Introduction publiée avec l'aimable autorisation de l'Association
Vrienden Van Auvergne et des auteurs du livre.



Pour toute information contact@aprogemere.fr

P.J. LESTRADE
T. LESTRADE-AARTS

HAARLEM, 1996.

<http://www.vrienden-van-auvergne.nl>

LES AUVERGNATS EN HOLLANDE ET EN BELGIQUE



„A LA BELLE CANNE”

OPGERICHT 1869

M. A. LABOYRIE - DEN HAAG GROENMARKT 24
TELEPH. H. 2505

HEEFT STEEDS DE UITGEBREIDSTE EN ALLERNIEUWSTE GENRES IN
DAMES- EN HEEREN-PARAPLUIES, ENCAS ET PARASOLS

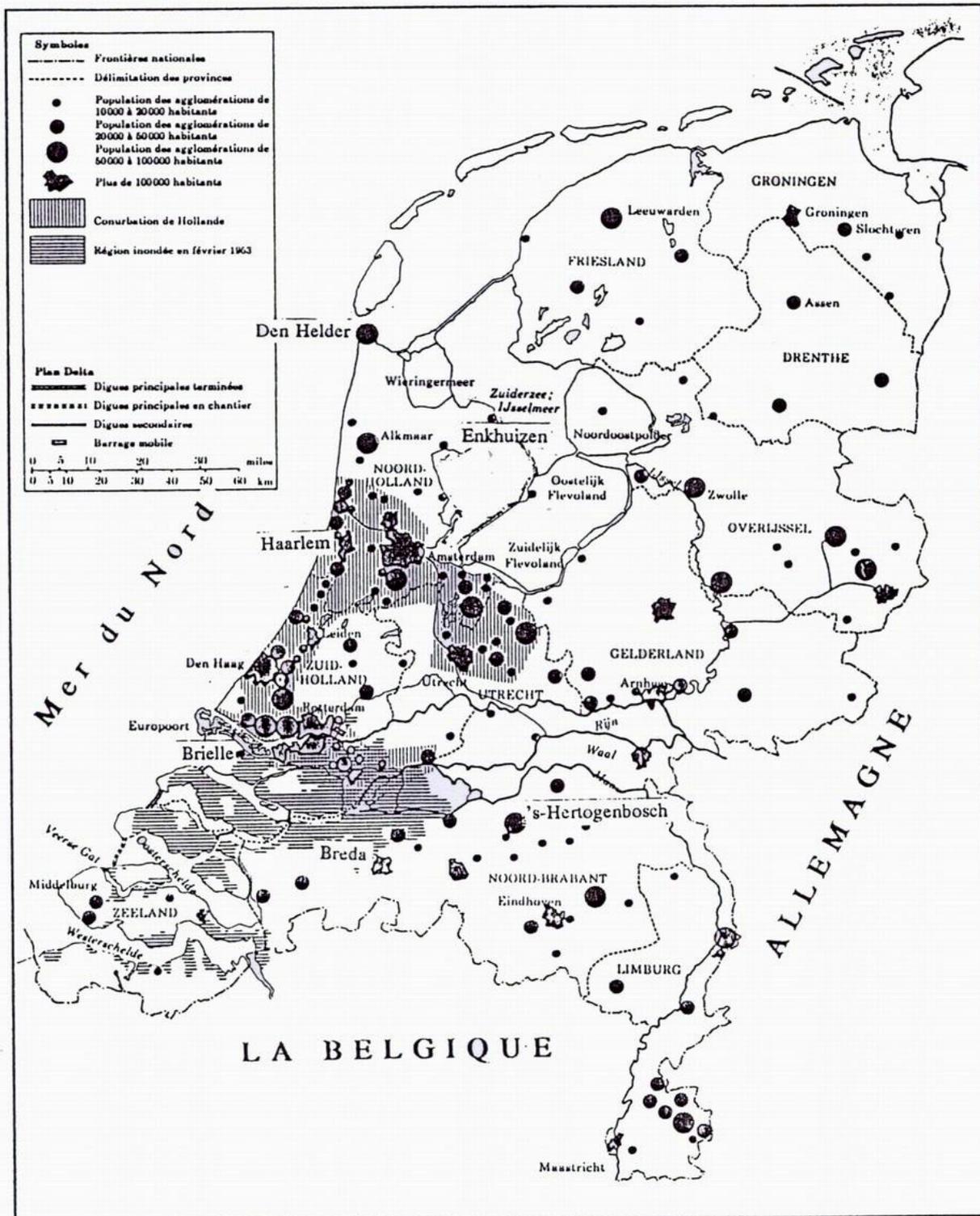
WANDELSTOKKEN

ATELIER VOOR OVERTREKKEN EN REPAREREEN

1983

N° 29 - 30

BULLETIN DU GROUPE DE RECHERCHES
HISTORIQUES ET ARCHEOLOGIQUES
DE LA VALLEE DE LA SUMENE



AVANT PROPOS.

Jusqu'en 1992 il était peu connu en Hollande que quelques centaines d'ouvriers du centre de la France - c'est à dire du Quercy et de l'Auvergne - sont venus aux Pays-Bas pour essayer de gagner leur vie pour eux-mêmes ou leur famille comme chaudronnier ou fabricant/marchand de parapluies. Cela s'est passé entre 1750 et 1900. La plupart de ces gens sont retournés en France mais il y en a eu aussi qui sont restés et sont devenus l'ancêtre d'une famille néerlandaise.

Ce que nous savons maintenant, nous le devons à l'initiative de deux françaises, Odette Meynial et Geneviève Coupas. Odette, elle-même fille d'un migrant en Belgique, avait commencé une recherche généalogique et historique, assistée par Geneviève. Elles ont établi aux Archives Départementales du Cantal à Aurillac une liste de noms de personnes ayant reçu un laissez-passer pour les Pays-Bas et la Belgique. Cela a attiré leur intérêt et leur étude avait comme résultat la publication en 1983 d'un bulletin "Les Auvergnats en Hollande et en Belgique", sous les auspices du groupe de recherches historiques et archéologiques de la Vallée de la Sumène. En même temps il y a eu une exposition à Antignac "Auvergnats en Hollande et en Belgique" avec des documents et des photos.

Ces chercheurs avaient fait la connaissance d'un hollandais - Drs. N.C. Balkenende - qui a trouvé qu'il y a des familles hollandaises portant des noms figurant sur la liste de laissez-passer. C'est lui qui a pris l'initiative de la fondation de l'Association des Amis de l'Auvergne (V.V.A.), dont presque tous les membres sont des descendants d'un migrant auvergnat, lotois ou corrézien.

D'abord les deux dames déjà nommées ci-dessus ont fait de nombreuses recherches en ce qui concerne les ancêtres français des migrants, plus tard nous les avons complétées nous-mêmes. Les résultats détaillés de nos recherches aussi bien aux archives des Pays-Bas qu'en France ont été fixés dans le livre *Ketellappers, Koperslagers en Parapluverkopers uit Auvergne in Nederland*. Plusieurs amis français nous ont dit qu'ils regrettent que ce livre n'ait été publié qu'en néerlandais, de sorte que nous avons fait une traduction, en nous bornant au migrant, ses ancêtres et sa famille, donc sans toute la descendance actuelle en Hollande. Cette traduction n'a pu aboutir que grâce à l'aide de M. Marc Prival, ethnologue.

INTRODUCTION.

Avec le consentement d'Odette Meynial et de Geneviève Coupas nous avons cité les paragraphes suivants du Bulletin "Les Auvergnats en Hollande et en Belgique" pour expliquer aux lecteurs les motifs et circonstances de l'émigration.

Le Mémoire sur l'Auvergne, présenté par l'Intendant Ballainvilliers au Contrôleur Général de l'Averdy, en 1765, voit quelques avantages à l'émigration: "*Le plus grand nombre revient tous les ans porter à sa famille de quoi payer l'imposition à laquelle elle est taxée et repart en laissant sa femme enceinte*". "*Leur absence diminue la consommation du grain qui ne serait pas suffisant à la nourriture des habitants dans ces villages de Haute-Auvergne*".

Le procès-verbal des séances de l'Assemblée de Département de la Ville et Prévôté de Mauriac, tenue en la dite ville en octobre 1788, indique: "*Cette émigration nuit infiniment à la culture, à la population, même aux moeurs et tempérament. Cependant, elle est pour ainsi dire indispensable. Ce n'est que par les secours des travaux pénibles que les émigrants vont faire dans les provinces et même dans les Royaumes étrangers qu'ils subsistent et font subsister leurs familles*".

La notice sur les émigrations et immigrations dans le département du Cantal, datée du 28 avril 1812, déplore: "*Le goût d'émigration depuis un demi siècle, s'est répandu comme une épidémie et a fait des progrès alarmants pour les moeurs et pour l'agriculture*". Plus loin: "*Ceux qui vont en pays étrangers ou trop éloignés, font des absences de deux ou trois ans, et il s'ensuit un renchérissement des salaires tel que le propriétaire ne peut y suffire et souvent les récoltes périssent sur pied*".

Le rédacteur de l'Annuaire du Cantal pour l'année 1817 ne cache pas son hostilité envers certains émigrants: "*Plusieurs, après avoir épuisé dans la débauche les bénéfices destinés à leurs familles, ont souvent apporté dans son sein des maladies honteuses longtemps presque inconnues dans ces climats, ou encore ont cessé de revenir dans leur foyers et ont laissé leurs enfants dans l'indigence*".

Il ne semble pas possible de donner le chiffre exact de cette population mouvante. Le nombre varie sans cesse, soumis à maintes fluctuations. D'après le Dictionnaire Statistique du Cantal (Deribier), "*le nombre des émigrants du Cantal est essentiellement variable et va toujours croissant. Il est probable qu'il s'élève en ce moment (1853) à 10.000 individus au moins, dont 9.500 émigrent à l'intérieur et 500 hors de France. Il sort de l'arrondissement de Mauriac 2.000 marchands de parapluies, cordonniers, boisseliers, terrassiers, quincailliers, merciers et chaudronniers. Ils partent avec ou sans passeport*".

Ceux qui partaient.

Les journaliers, les petits propriétaires et aussi un grand nombre pour échapper à la conscription. L'Assemblée de Saint-Flour s'inquiète en octobre 1788 pour l'avenir de la race. "*Tout ce qui est petit et mal conformé se marie ici; les trois quarts des filles ne trouvent pas à se marier, nouveau germe de dépopulation: on peut prédire avec beaucoup de vraisemblance que dans cinquante ans le peuple de nos montagnes sera une race de pygmées ou de lapons*".

On part à tous les âges, de 12 à 62 ans.

Le voyage.

Il se fera à pied, dans les premiers temps, sous la conduite d'un homme expérimenté qui a déjà fait le voyage et connaît l'itinéraire à suivre et les gîtes d'étapes qui peuvent accueillir la petite troupe. Les séries de laissez-passer délivrés à la même date à des hommes du même bourg et des villages proches, laissent supposer un départ en groupe, formé après de nombreuses prises de contact et maintes discussions entre parents et voisins.

Une étape de trente kilomètres par jour était chose habituelle, et on l'effectuait avec une charge d'une trentaine de kilogrammes. Plus tard le voyage se fait par train partiellement.

Arsène Vermeuzen, poète cantalien (1850-1910) écrit:

*Chargeant sur leur dos les plaques de métal,
De ce cuivre sonore et rouge du Cantal,
S'en allaient marteler des chaudrons en Hollande.*

Aux Pays-Bas.

Ce n'est pas toutes les personnes s'étant rendu en Hollande qui peuvent être retrouvées aux archives. Avant 1850 les registres de la population n'existent pas encore et, en outre, bien des gens ne se sont jamais fait inscrire, de sorte qu'on trouve seulement les hommes qui se sont mariés, sont décédés ou ont été témoins à des baptêmes et des mariages.

Pendant le siècle dernier plusieurs marchands de parapluies originaires d'une autre région française - au sud de Verdun - sont également venus en Hollande. Ils ont eu des contacts et mêmes se sont parfois mariés avec des auvergnats, ce qui a compliqué la recherche. Il s'agit de : Ancher, Colcan, Hubert, Lienard, Martinot, Noel, Périn, Querelle, Rech, Risse.

Par les registres de la population on voit souvent que les familles auvergnates recueillent des cousins ou des neveux, ce qui signifiait des bras à peu de frais en même temps soulageant la famille en France. Parfois ces jeunes allaient d'un oncle à l'autre. Surtout à Utrecht, on peut parler d'une vraie maison de passage.

Quant au succès de l'entreprise on peut dire que quelques-uns ont bien réussi, quelques autres assez bien, mais beaucoup ont vécu pauvrement. Géraud Bourbouse, demeurant à Oude Tonge en 1764 et Pierre Estourgie, décédé en 1848, étaient riches, mais Joseph Lestrade a été enterré à Den Haag en 1783 aux frais de la paroisse.

Les personnes.

En général nous avons exclusivement mentionné ceux qui figurent dans des documents aux Pays-Bas et, si connus, leurs parents en France.

Les personnes mises en italiques sont allées en Hollande.

Les hommes qui sont venus travailler en Hollande entre 1750 et 1920 et que nous avons retrouvés aux Archives Néerlandaises sont divisés comme ci-dessous:

- 91 hommes qui ont épousé en Hollande une fille néerlandaise ou belge. (en trois cas c'était le 2^{me} mariage).
 13 " qui ont épousé en Hollande une fille d'un migrant français (en un cas c'était le 2^{me} mariage).
 15 " qui ont épousé en Hollande ou en France une fille française (en deux cas c'était le 2^{me} mariage).
 12 " décédés en Hollande célibataires.
 31 " venus et partis célibataires.
 49 " déjà mariés en France.
 30 " dont on ne sait pas s'ils étaient mariés.

En total 235 hommes, (six hommes figurent deux fois sur les listes), dont

- 122 marchands ou fabricants de parapluies
- 103 chaudronniers
- 3 émouleurs
- 1 marchand de machines à coudre
- 1 forgeron
- 1 marchand de tabac
- 4 professions inconnues.

De ces 235 personnes 114 se sont installées définitivement en Hollande. Huit personnes ont possédé une affaire ou une boutique pendant de nombreuses années mais sont enfin retournées en France. Les célibataires sont venus surtout pour travailler et apprendre le métier dans la famille ou chez des relations, parfois pour quelques mois parfois pour quelques années.

Où ont-ils travaillé ?

Les marchands et fabricants de parapluies s'installent et travaillent surtout dans les grandes villes Amsterdam, La Haye, Rotterdam et Utrecht: 81 sur 122. Il y avait des magasins à Arnhem, Bois-le-Duc, Dordrecht, Haarlem, Leiden, Maastricht, Middelburg, Rotterdam, Vlissingen, Groningen, Leeuwarden et Zutphen.

Au contraire des marchands de parapluies, les chaudronniers s'installent dans les petites villes et les villages. Il n'y avait que 8 à Amsterdam, la capitale, 21 à Rotterdam, 4 La Haye et 5 à Utrecht.

Bien des chaudronniers étaient concentrés dans la province de Zuid-Holland; à Alphen a/d Rijn, Bleiswijk, Brielle, Delft, Kethel, Klaaswaal, Naaldwijk, Noordwijk, Maassluis, Zwartewaal, Zuidland. Dans la province de Noord-Holland (sauf Amsterdam) à Alkmaar, Den Helder, Haarlem, Uithoorn. Dans la province de Zeeland il s'en établit aussi quelques-uns: à Goes, Middelburg, Terneuzen, Tholen et Sluis.

Les provinces du Nord n'étaient clairement pas attrayantes pour les chaudronniers; seulement Pierre Felgines s'est installé à Leeuwarden, mais, quelques années plus tard, nous le trouvons à Oudendijk, petit village près de Hoorn (Noord-Holland).

Pierre Lestrade et son ami Jean Fressange se sont fixés à Didam dans la province de Gelderland. Pourquoi là-bas ? On ne le saura jamais.

Nous n'avons pas pu vérifier si certains chaudronniers ont travaillé dans les ports des pêcheurs ou pour les sociétés maritimes. A notre avis cela n'est pas vraisemblable; un ou deux peut-être à Charlois (maintenant commune de Rotterdam).

De la liste (aux Archives Départementales à Aurillac) de 182 personnes qui ont reçu un "Laissez-passer" pour les Pays-Bas (comme publiée dans la brochure "Les Auvergnats en Hollande et en Belgique" par O. Meynial/G. Coupas) nous n'avons pu trouver que 21 personnes. Hors de cette liste nous avons retrouvé 216 personnes. Nous croyons qu'il y a eu plus de 400 Auvergnats, Lotois et Corrèziens qui ont fréquenté les Pays-Bas.

Actuellement il y a encore 35 noms de famille en Hollande, portés par des descendants d'émigrants du Cantal, du Lot et de la Corrèze, d'origine comme suit:

DEPARTEMENT	COMMUNE	NOM	PROFESSION
CANTAL	Ally	Delpeut/Delput (Delpeuch)	chaudronnier
		Dumas	chaudronnier
		Vaissier/Weesie	chaudronnier
	Anglards de Salers	Chaulet	chaudronnier
	Brageac	Seriese (Jarrige)	chaudronnier
	Chausсенac	Laboyrie	chaudronnier marchand de parapluies
		Luscuere/Lescure	
		Payralbe Vergnes	chaudronnier marchand de parapluies
	Cros de Montvert	Bergogne	chaudronnier
		Cinqualbre	chaudronnier
		Debertrand	chaudronnier
		Laporte	marchand de parapluies
		Limbertie	marchand de parapluies
	Pleaux	Grossat	chaudronnier
	Riom (Broc)	Fonderie	émouleur
	Rouffiac	Denevers	marchand de parapluies
		Parée (Fauré/Faury)	chaudronnier
Siran	Durand	marchand de parapluies	
St.Santin Cantalès	Bruel	chaudronnier	
	Four	marchand de parapluies	
	Rieu	chaudronnier	
Tourniac	De l'Or (Delors)	chaudronnier	
	Peyra	chaudronnier	
Ytrac	Cocural	chaudronnier	
CORREZE	Auriac Bassignac-le-Haut	Baldal	Chaudronnier
		Mas	marchand de parapluies
	Sexcles/Lacombe	Estourgie	chaudronnier
LOT	Cahors	Longayroux	coutelier/ marchand de parapluies
		Goudeau	marchand de parapluies
		Capel	coutelier
	Gagnac	Vergne	marchand de parapluies
	Lacam	Baylé (Baille)	marchand de tabac
	Ste.Colombe	Lestrade	chaudronnier
Teyssieu	Rosielle/Roussille	coutelier	

Assimilation.

Les migrants eux-mêmes n'avaient pas besoin de la **nationalité** hollandaise du fait de leur activité artisanale ou commerciale. Entre 1813 et 1924, dans les registres nationaux, nous n'avons trouvé aucune demande de naturalisation émanant d'un Auvergnat. Au niveau de leur descendance, il en va tout autrement.

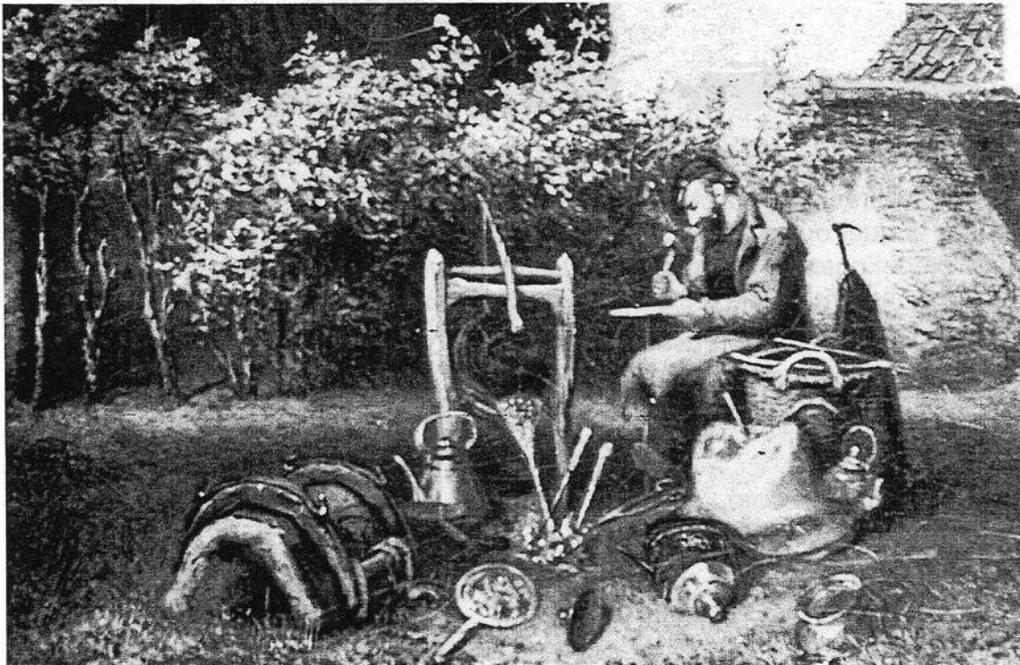
D'après l'article 5 du Code Civil de XIX^{ème} siècle "tous les enfants nés aux Pays Bas, de parents établis aux Pays-Bas, sont des Néerlandais". Beaucoup de fils de migrants ont servi dans la "Nationale Militie", service militaire avec tirage au sort, d'une durée de cinq ans et avec possibilité d'acheter un remplaçant comme dans le système français.

Par le biais des mariages mixtes, la nationalité néerlandaise des enfants est déterminée par la loi (le droit du sol), puis confirmée par les obligations militaires.

Quant aux **noms**, les patronymes subissent parfois des déformations sous l'effet de la langue néerlandaise et parce que beaucoup de migrants ne savaient pas écrire. Les Vaissier deviennent Weesie ou Wiesje, les Jarrige deviennent Seriese dans l'Etat civil et l'on y retrouve avec peine l'étymologie occitane. Les Lestrade transformés en Lestraden, les Delpeuch mués en Delpeut ou Delput, les Baille en Baylé s'en sortent au moindre mal.

La **religion** de l'époque, catholique, est souvent précisée dans l'acte de mariage ou les registres de la population. Cinq cas de mariage avec des luthériennes ou des réformées ont été trouvés. On signale un couple dont les enfants sont baptisés tour à tour catholiques et protestants. Deux familles actuelles ont conservé une branche catholique et une branche protestante. La religion n'est plus aujourd'hui un facteur de différenciation sociale car elle se pratique de moins en moins.

Beaucoup de Hollandais ignoraient leur ascendance auvergnate jusqu'à la publication de la brochure d'Odette Meynial en 1983 ou de notre livre "Ketellappers, etc." en 1992. Les descendants de migrants ont créé "Vrienden van Auvergne", association des Amis de l'Auvergne, sous l'impulsion de quelques enthousiastes.



Le musée "Sijpesteijn" de Nieuw-Loosdrecht possède un tableau - détail ci-dessus - peint par Jan Fabius Czn. (1820 - 1889). A l'arrière quelqu'un a mentionné (en hollandais): *Vue sur l'église Sypekerk à Nieuw-Loosdrecht par Fabius. Au premier plan un chaudronnier français.*



La "Chapelle Française" à Amsterdam dessinée par A. Wijnantz en 1835. L'église, située sur le quai ouest d'un canal maintenant comblé, était un rendez-vous pour les français catholiques à Amsterdam. Plusieurs auvergnats s'y sont mariés et y ont fait baptiser leur enfants. Elle a été démolie en 1912.